



# LA LIBRE PENSEE DIEPPOISE

FONDEE EN 1892

« Ni dieu, ni maître, à bas la calotte et vive la Sociale »

Bulletin trimestriel Groupe Jean Puech Mai 2008 N° 12



Abonnez-vous à La Raison  
Mensuel de la Libre Pensée



## SOMMAIRE

**Non à la guerre ! Troupes françaises hors d'Afghanistan**

**L'Éducation Nationale et l'armée**

**Réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18**

**Défense de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat**

Pour nous contacter : [librepenseedieppe@wanadoo.fr](mailto:librepenseedieppe@wanadoo.fr) Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/libre-pensee-dieppe/>  
Olivier Poulet 3 rue du Gal de Gaulle 76370 Neuville-lès-Dieppe

# A BAS LA GUERRE !

## TROUPES FRANCAISES HORS D'AFGHANISTAN !

Nicolas Sarkozy a précisé au sommet de l'Otan à Bucarest que le bataillon français qui doit être déployé en renfort dans l'Est de l'Afghanistan serait composé de 700 hommes.

«*J'ai annoncé le renfort de 700 soldats français pour conduire une mission qui accroît la sécurité en Afghanistan et permettra l'Afghanisation (des forces militaires engagées dans la lutte contre les talibans) et la reconstruction du pays*», a déclaré M. Sarkozy lors d'une conférence de presse conjointe avec la chancelière allemande Angela Merkel.



Cette "nouvelle stratégie" pour l'Afghanistan est pourtant désapprouvée par une large majorité de Français. 68% désapprouvent la décision d'envoyer de nouvelles troupes.

La guerre en Afghanistan fait rage depuis 7 ans. Pour quel résultat ?

Des massacres et des bombardements entraînant des milliers de morts dans la population civile, un pays livré au chaos et aux seigneurs de la guerre, un pays qui a repris la place de premier producteur d'opium. Des millions de dollars dépensés dans quel but ?

Derrière l'écran de fumée de la « guerre contre le terrorisme », la guerre en Afghanistan est une guerre impérialiste, tout comme la guerre en Irak. Elle fait partie de la stratégie globale de l'impérialisme américain pour le contrôle des ressources pétrolières et de leur acheminement à travers cette région de très haute importance stratégique. En 2001, Jacques Chirac, avec l'appui du gouvernement PS-PCF de l'époque, avait décidé de participer à la guerre en Afghanistan.

L'implication plus importante de la France dans la guerre en Afghanistan n'a rien à voir avec les « droits de l'homme » ou la « démocratie ». A l'abri des regards, des contreparties ont forcément été négociées avec l'administration américaine. Par exemple, la décision de Sarkozy n'est peut-être pas sans rapport avec l'autorisation accordée à Total de participer à la prospection et l'exploitation de ressources pétrolières en Irak, notamment à Majnoun.



*Manifestation au Canada pour le retrait des troupes canadiennes d'Afghanistan*

# Exigeons la libération de Parviz Kambakhsh ! Non au délit de blasphème !

Étudiant en journalisme, Parviz Kambakhsh, 23 ans, est accusé d'avoir reproduit et fait circuler des textes « athées » au sein de la communauté universitaire. Le tribunal l'a condamné pour avoir « *déshonoré l'islam, le Coran et Mahomet et avoir ainsi enfreint la loi constitutionnelle afghane* ». Dans une entrevue radiophonique, le procureur général de la ville de Mazar-e-Charif a précisé que « *non seulement Parviz Kambakhsh a imprimé et écrit des articles anti-religieux, mais c'est un marxiste actif qui a propagé ses opinions auprès de ses collègues* ».



Il est bon de mentionner qu'en condamnant cet étudiant, le tribunal n'a fait qu'appliquer l'article 3 de la Constitution afghane, qui dispose qu'« *aucune loi ne peut être contraire aux principes sacrés de l'islam* ». C'est donc ce genre de régime et de lois que « notre gentille armée » essaie de mettre en place et de consolider avec sa « mission humanitaire »...

## Pour la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18 !

**Tous à Craonne le 17 mai 2008 à 15 heures !**

Sous la présidence de Noël Genteur, maire-conseiller général de Craonne dans l'Aisne, se tiendra un rassemblement pour la réhabilitation de plus de 600 fusillés pour l'exemple de 14-18, avec la participation de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, de l'Association républicaine des Anciens Combattants, de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'Union Pacifiste. Les 4 associations se sont adressées au gouvernement et à M. Sarkozy afin que la France entame la même démarche que le gouvernement britannique qui a réhabilité 306 fusillés.

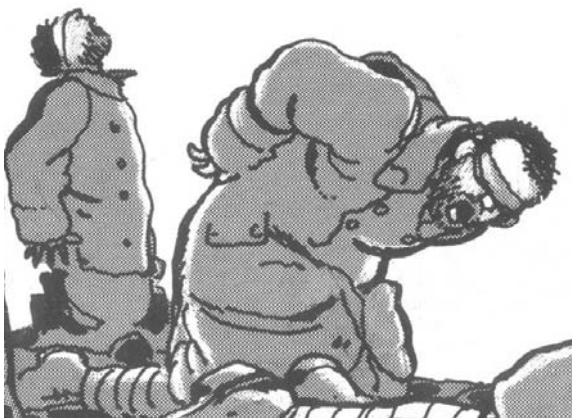


Illustration de Tardi extraite de l'album  
« C'était la guerre les tranchées ».

Le 18 mai 1915, le soldat André Lecroq, demeurant à Blangy-sur-Bresle était fusillé pour l'exemple, accusé d'avoir abandonné son poste. Le 39<sup>ème</sup> régiment était au Sud de l'Aisne, non loin de Craonne. Ils ont subi 36 heures de pilonnage. Lecroq a laissé son fusil et s'est replié 800 m en arrière vers son poste de commandement. Il était atteint du fameux « choc traumatique ». Le commandant de Lignières lui a intimé l'ordre de retourner à son poste, ce qu'il a fait. Mais un rapport a dû être fait et le Général Tassin a demandé sa comparution en Conseil de Guerre. Les faits ont eu lieu le 11 mai 1915. Le 18, il passait en Conseil de Guerre et a été exécuté le jour même à Vrigny dans la Marne près de Reims.

En fait cette exécution a été demandée par l'Etat Major pour faire un exemple. L'Etat-Major savait que le 39<sup>ème</sup> devait partir vers Arras pour la fameuse attaque de Neuville-St Vaast. Il fallait montrer ce qui risquait d'arriver si on faiblissait. Lecroq en a fait les frais.

# Dessine-moi la guerre !

**Le recteur de l'académie de Paris vient de trouver une nouvelle idée pour remonter le moral des troupes françaises à l'étranger : de jolis dessins d'enfants louant « la paix, l'amour et la joie ».**

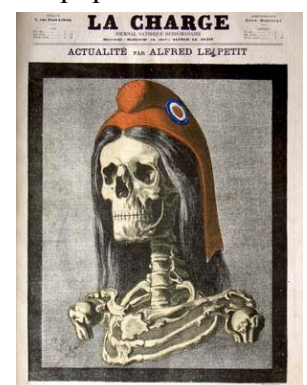
Le bourrage de crâne commence dès leur plus jeune âge afin que nos jolies têtes blondes deviennent de bons patriotes. Le Recteur de l'académie de Paris, Maurice Quénet en décembre dernier, a écrit à « Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des écoles élémentaires » de la capitale, pour les prier de participer à un émouvant élan de « *solidarité envers nos soldats* ». Sa singulière circulaire commence par une présentation de « *l'association Solidarité Défense* », qui « *a pour but de contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté militaire dont les membres sont engagés dans des opérations extérieures pour la restauration ou le maintien de la paix* ». Par exemple : « *Chaque année, à l'occasion de la fête de Noël et du nouvel an, l'association envoie un colis aux soldats en opérations pour leur manifester le soutien et la solidarité du pays* ». Et cette année, « *à chacun de ces colis, l'association aimerait pouvoir joindre un dessin d'enfant, sachant combien ce témoignage simple et chaleureux touche le cœur de nos soldats* ».



**L'Inspecteur d'Académie de Rouen a pris la même initiative par circulaire en date du 8 novembre 2007.**

Les élèves sont invités à enfileur un treillis léopard, et à faire, pour les « soldats en OPEX » ( Opérations extérieures, terme plus acceptable que interventions armées en pays étrangers ! ) comme l'explique une « fiche explicative » jointe à la missive du Recteur, « un dessin exprimant la paix et l'amour, la joie ». Non sans respecter, discipline oblige, quelques « normes de présentation » : chaque dessin devra être « au format 21 x 29,7 ou inférieur », et comporter, au verso, le « prénom de l'enfant » (mais « en aucun cas » son nom de famille), ainsi que « son âge » et les « nom et adresse de l'Ecole (si possible avec un tampon) ».

L'association Solidarité Défense attend « 14 000 » dessins « environ », mais ne peut « pas assurer que chaque enfant aura une réponse ». Pour autant, elle ne cracherait pas sur un peu de prosélytisme : « Dans la mesure où les enseignants(es) l'acceptent, ne pas hésiter à aller dans les classes expliquer aux enfants ce que font les soldats français », préconise-t-elle. Maurice Quénet trouve l'idée formidable : « Je sais pouvoir compter sur vous pour inciter vivement les élèves à participer à cette action », écrit-il. Moins enthousiastes, et quelque peu « sidérés » par ce courrier, les directeurs d'établissements ont fait la sourde oreille. Officiellement, parce que la circulaire du Recteur leur est arrivée « trop tard pour que les dessins soient prêts à Noël ». Officieusement, parce qu'ils redoutent, comme le souligne un syndicaliste, qu'on leur demande bientôt de faire confectionner par leurs élèves « des cache-nez, des mitaines, des pulls et des moufles pour « nos » poilus », et « de la charpie pour les blessés » - comme « à la grande époque »... Et pourquoi pas en travail manuel quelques prothèses en bois pour les populations civiles massacrées ?



# Défendons la laïcité !

## La liberté de conscience et la laïcité sont en danger quand :

- ▶ Le « nouveau » traité constitutionnel européen en cours de ratification reconnaît, par l'article 16-C, un statut privilégié pour les Eglises et les religions, leur permettant d'influencer grandement les décisions de la Commission européenne et du Parlement européen.
- ▶ Quand le Président de la République déclare à Rome : « Un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent. La désaffection progressive des paroisses rurales, le désert spirituel des banlieues, la disparition des patronages, la pénurie de prêtres, n'ont pas rendu les Français plus heureux. C'est une évidence ».
- ▶ Quand Nicolas Sarkozy déclare à Riyad : « Je ne connais pas de pays dont l'héritage, dont la culture, dont la civilisation n'aient pas de racines religieuses. Je ne connais pas de culture, de civilisation où la morale, même si elle incorpore bien d'autres influences philosophiques, n'ont un tant soit peu une origine religieuses... C'est peut-être dans le religieux que ce qu'il y a d'universel dans les civilisations est le plus fort ».
- ▶ Quand Sarkozy, Commandeur des croyants, exige au dîner du CRIF que : « nos enfants aient aussi le droit de rencontrer, à un moment de leur formation intellectuelle et humaine, des religieux engagés qui les ouvrent à la question spirituelle et à la dimension de Dieu ». Dressant ainsi le prêtre, le rabbin, le pasteur et l'imam, au dessus de l'instituteur. En drapant les religions dans l'universalité, il fait œuvre de cléricalisme et de subordination du politique au religieux.
- ▶ Quand plus de 10 milliards d'Euros sont détournés chaque année des fonds publics pour financer les religions et leurs œuvres. Quand les gouvernements successifs financent l'enseignement privé à hauteur de 200 000 postes volés à l'École laïque au bénéfice essentiellement de l'enseignement catholique.
- ▶ Quand Madame le ministre de l'Intérieur, par une circulaire du 19 février 2008, prétend créer des carrés religieux dans les cimetières municipaux : il s'agit, contre la loi de 1905 de favoriser le communautarisme dans la société en divisant la population sur la base d'un prétendu multiculturalisme.

**«La République ne reconnaît,  
ne subventionne ni ne salarie aucun culte...»**



Caricature d'époque.

Aujourd'hui nous estimons qu'il y a danger sur la laïcité et la liberté de conscience, c'est pourquoi la Libre Pensée lance ce cri d'alarme, et s'adresse à tous les laïques et à leurs associations afin d'exiger ensemble :

-L'abrogation de l'article 89 de la loi d'août 2004 qui aggrave le financement public des écoles privées !

-L'abrogation du statut clérical d'Alsace Moselle !

-L'abrogation de toutes les lois antilaïques !

-L'application du principe : « Fonds publics à la seule École publique » !

-La restauration de la loi de 1905 !

-Aucun financement public de la visite papale !

-Rupture des relations diplomatiques avec le Vatican.

